

Réf: Dossier N° 019114

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUBLIME HOUSE SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, SICOGI SELMER,lot 4412,ilot
325

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME HOUSE SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Nettoyage,
- Décoration
- Rénovation
- Hôtesses de cérémonies
- Matériels et fournitures de bureau
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SICOGI SELMER,lot 4412,ilot
325

Dirigeant(s): Mme KAWEA DICIRAMA ELIANE (COGÉRANT),
Mme DIARASSOUBA KADIDIATOU (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-02706 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18922/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

